

NATATION ESTIVALE 2019

Sommaire

| | |
|--|----|
| Le mot du président | 2 |
| Règlement Fédéral des clubs ayant une activité compétitive en période estivale | 3 |
| Classement national des clubs de natation estivale..... | 6 |
| Coupe Régionale interclubs Juniors 1 et moins..... | 8 |
| Coupe Régionale interclubs toutes catégories..... | 10 |
| XXIIe Coupe de France de natation estivale | 12 |
| 1er Critérium national de natation estivale | 15 |

Le mot du président

Depuis plus de 10 ans le nombre de clubs pratiquants une activité estivale reste constant, il se situe entre 105 et 115.

Si nous remarquons une forte augmentation du nombre de licences ces 3 dernières années, elle est essentiellement due à la participation des clubs au plan « J'apprends à nager ».

Ce règlement est marqué par l'intégration de la réforme de la licence fédérale et la création d'un critérium national de natation estivale.

En effet, il n'y a plus de club d'été à proprement parler mais des clubs ayant pour certains une activité durant la période estivale notamment compétitive. Cela va permettre une ouverture aux nageurs qui étaient jusqu'à présent dans des « clubs annuels ». Cependant, seuls les nageurs ayant une licence « compétiteur été » peuvent prendre part aux compétitions estivales.

La coupe de France évolue également en intégrant le critérium national de natation estivale, ouverts des Jeunes 3 aux Seniors, proposant ainsi une manifestation réunissant ces compétitions phares durant la période estivale.

Bonne saison à tous.

Joël PINEAU
*Président de la commission fédérale
des activités estivales*

Règlement Fédéral des clubs ayant une activité compétitive en période estivale

■ Généralités

Tous les clubs affiliés FFN avec une affiliation annuelle peuvent saisir des licences « compétiteur été » entre le 1er mai 2019 et le 15 septembre 2019. Les clubs peuvent saisir des licences « Natation pour tous » avant le 1^{er} mai puis faire la migration vers une licence « compétiteur été » à partir de cette date.

Les clubs ayant une affiliation animation ne peuvent pas participer au programme sportif. De même, seuls les licenciés ayant une licence « compétiteur été » peuvent prendre part au programme sportif de natation estivale.

Les licenciés « compétiteurs été » peuvent aussi participer aux épreuves Eau-Libre et Maîtres se déroulant entre le 1er mai et le 15 septembre.

■ Période

La période estivale débute le 1^{er} mai 2019 et se termine le 15 septembre 2019.

■ Dénomination

Les clubs ayant une activité compétitive en période estivale sont dénommés « clubs de natation estivale » dans le reste du document pour faciliter la lecture.

■ ENF

Les nageurs nés en 2009 et après ont l'obligation d'être titulaires de l'ensemble du dispositif ENF (Sauv'nage, Pass'sports de l'eau et le Pass'compétition) pour intégrer les différentes compétitions.

■ Transfert / Migration

Les nageurs transférés peuvent participer au programme sportif de natation estivale s'ils n'ont pas nagé en compétition entre le 16 septembre 2018 et le 30 avril 2019. De même, les nageurs ayant migré (changement de licence au sein du même club) peuvent prendre part au programme sportif de natation estivale s'ils n'ont pas fait de compétition entre le 16 septembre 2018 et le 30 avril 2019.

■ Ouverture

Pour favoriser la pratique des licenciés de territoires n'ayant pas de programme de natation estivale, il est demandé aux ligues et aux comités départementaux de natation estivale de proposer des compétitions « Open ».

■ Cas particulier

Les nageurs ayant participé aux Championnats nationaux interclubs toutes catégories, des samedi 10 et/ou dimanche 11 novembre 2018, avec une licence « Natation pour tous » sont exceptionnellement autorisés à prendre part au programme sportif de natation estivale s'ils n'ont pas pris part à d'autres compétitions avant le 1^{er} mai 2019 et s'ils ont migré vers une licence « compétiteur été ».

Pour ces nageurs, pour prétendre participer au critérium national de natation estivale, ils devront réaliser les temps de la grille de qualification pendant la période dédiée (entre le 1er mai 2019 et le 18 août 2019 à 23h59).

REGLEMENT SPORTIF ESTIVAL 2019

■ Les catégories d'âges

| Saison 2018-2019 (du 16 septembre 2018 au 15 septembre 2019) | | | | | |
|---|----------|-----------------|---------------|------------------|---------------|
| Catégories | | Dames | | Messieurs | |
| Avenirs | Avenirs | 10 ans et moins | 2009 et après | 11 ans et moins | 2008 et après |
| Jeunes | Jeunes 1 | 11 ans | 2008 | 12 ans | 2007 |
| | Jeunes 2 | 12 ans | 2007 | 13 ans | 2006 |
| | Jeunes 3 | 13 ans | 2006 | 14 ans | 2005 |
| Juniors | J1 / J2 | 14 – 15 ans | 2005 à 2004 | 15 – 16 ans | 2004 à 2003 |
| | J3 / J4 | 16 – 17 ans | 2003 à 2002 | 17 – 18 ans | 2002 à 2001 |
| Seniors | Seniors | 18 ans et plus | 2001 et avant | 19 ans et plus | 2000 et avant |

| | | | | | | | | | | |
|-----------|--------------------|---------|---------|---------|---------|--------|--------|--------|-------------|------|
| Filles | Année de naissance | 2008 | 2007 | 2006 | 2005 | 2004 | 2003 | 2002 | 2001 | 2000 |
| | « Classification » | 11 ans | 12 ans | 13 ans | 14 ans | 15 ans | 16 ans | 17 ans | 18 ans et + | |
| Catégorie | | JEUNES | | | JUNIORS | | | | SENIORS | |
| | | Jeune 1 | Jeune 2 | Jeune 3 | J 1 | J 2 | J 3 | J 4 | | |
| Garçons | « Classification » | 12 ans | 13 ans | 14 ans | 15 ans | 16 ans | 17 ans | 18 ans | 19 ans et + | |
| | Année de naissance | 2007 | 2006 | 2005 | 2004 | 2003 | 2002 | 2001 | 2000 | 1999 |

REGLEMENT SPORTIF ESTIVAL 2019

■ Table de conversion

TABLE DE CONVERSION FFN BASSIN DE 25m => BASSIN DE 50m

Veillez trouver ci-après le tableau des majorations, par épreuve, des performances réalisées en bassin de 25m pour obtenir son « équivalent » en bassin de 50m.

Temps à ajouter à une performance effectuée en bassin de 25 m pour obtenir son équivalence en bassin de 50 m.

| EPREUVES | MAJORATION |
|------------------|------------|
| 50m nage libre | 0"70 |
| 100m nage libre | 1"60 |
| 200m nage libre | 3"40 |
| 400m nage libre | 7"50 |
| 800m nage libre | 16"00 |
| 1500m nage libre | 30"00 |
| 50m Dos | 1"50 |
| 100m Dos | 2"40 |
| 200m Dos | 4"90 |
| 50m Brasse | 0"80 |
| 100m Brasse | 2"00 |
| 200m Brasse | 5"00 |
| 50m Papillon | 0"60 |
| 100m Papillon | 1"30 |
| 200m Papillon | 3"10 |
| 200m 4 Nages | 3"50 |
| 400m 4 Nages | 8"80 |

Classement national des clubs de natation estivale

L'organisation du classement des clubs se caractérise en trois grands thèmes : un classement des compétitions par équipe, un classement Élite issu des rankings de la saison en cours, un classement individuel basé sur le niveau de performance des compétiteurs qui composent le club.

1 - Le classement des compétitions par équipe

■ Les compétitions concernées

Les interclubs Juniors 1 et moins et les interclubs toutes catégories.

■ Principe

Le premier club au classement national cumulé de points par interclub totalise 2.000 points.

Exemple : suite aux interclubs Juniors 1 et moins, je suis le premier club au total de points avec l'ensemble de mes équipes, je marque 2.000 points. De même pour les interclubs toutes catégories.

Ainsi, le premier club aux interclubs Juniors 1 et moins marque autant de points que le premier club aux interclubs toutes catégories.

■ Mode de calcul

- 2.000 points au 1^{er}
- Du 2^e au 11^e - 50 points de moins par place.
- Du 12^e au 31^e - 20 points de moins par place.
- Du 32^e au 101^e - 10 points de moins par place.

2 - Le classement du « Trophée Élite »

■ Le support concerné

Les rankings nationaux tous bassins des nageurs des clubs de natation estivale toutes catégories confondues à l'issue de la saison 2018-2019.

■ Principe

Le classement du Trophée Élite des clubs ayant une activité compétitive en période estivale prend en compte les vingt premiers nageurs classés toutes catégories confondues dans chaque épreuve individuelle des rankings des nageurs des clubs à l'issue de la saison 2018-2019.

■ Mode de calcul

Sur la base des vingt premiers nageurs de chaque course des rankings nationaux tous bassins des nageurs des clubs ayant une activité compétitive en période estivale à l'issue de la saison 2018-2019, un classement des clubs intitulé « Trophée Élite » est établi à l'addition des points obtenus selon le barème indiqué.

Pour générer cette hiérarchie, toutes les compétitions inscrites aux programmes sportifs de chaque ligue et au programme sportif fédéral, dont les résultats sont remontés sur le serveur, en bassin de 25 m et 50 m, sont prises en compte.

Pour les performances réalisées en bassin de 25 m, ces dernières seront converties en bassin de 50 m à partir de la table de conversion dédiée.

■ Le barème du classement du Trophée Élite

1^{er} : 60 points ; 2^e : 44 pts ; 3^e : 38 pts ; 4^e : 35 pts ; 5^e : 34 pts ; 6^e : 33 pts ; 7^e : 32 pts ; 8^e : 31 pts ; 9^e : 30 pts ; 10^e : 29 pts ; 11^e : 28 pts ; 12^e : 27 pts ; 13^e : 26 pts ; 14^e : 25 pts ; 15^e : 24 pts ; 16^e : 23 pts ; 17^e : 22 pts ; 18^e : 21 pts ; 19^e : 20 pts ; 20^e : 19 pts.

3 - Le classement des clubs à partir des performances des compétiteurs

■ Les compétitions concernées

Toutes les compétitions des calendriers régionaux et départementaux de la natation en période estivale, sans oublier la Coupe de France estivale et le critérium national.

■ Principe

Seul le meilleur classement par nageur est comptabilisé.

Les points obtenus par chaque nageur s'ajoutent pour donner un total de points au club.

REGLEMENT SPORTIF ESTIVAL 2019

■ Grille de calcul

| Niveau | Bassin de 25m | Bassin de 50m |
|--|---------------|---------------|
| | Pts | Pts |
| Nageur ayant réalisé au moins une compétition | 10 | |
| Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur comprise entre 200 à 449 points à la table de cotation fédérale | 20 | |
| Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur comprise entre 450 à 649 points à la table de cotation fédérale | 40 | 60 |
| Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur comprise entre 650 à 799 points à la table de cotation fédérale | 80 | 120 |
| Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur supérieure et égale à 800 points à la table de cotation fédérale | 160 | 240 |

REGLEMENT SPORTIF ESTIVAL 2019

| | | |
|--|---|---|
| <ul style="list-style-type: none">■ Date laissée à l'initiative des ligues régionales (période estivale)■ 2 à 4 réunions sur un ou deux jours consécutifs | <h2>Coupe Régionale interclubs Juniors 1 et moins</h2> | <ul style="list-style-type: none">■ Lieu : consulter le site internet de la ligue régionale■ Bassin : 25 m■ <i>Compétition référencée</i> |
|--|---|---|

Conditions d'accès

| | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none">■ Catégories d'âges : 2005 et après pour les filles 2004 et après pour les garçons■ Le pass'compétition natation course est obligatoire pour les nageurs nés en 2009 et après | <ul style="list-style-type: none">■ Équipes de 4 à 5 nageurs par équipe de club |
|--|---|

| Engagements | Résultats |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none">■ Propositions extraNat : J - 12 (J : premier jour de la compétition)■ Clôture des engagements : J - 4 jusqu'à J - 2 | <ul style="list-style-type: none">■ Envoi serveur : J (dernier jour de compétition)■ Publication web : J + 1■ Réclamations : J + 8 reclamation.natation@ffnatation.fr |

Préambule

Avec strictement les mêmes objectifs que les clubs faisant de la compétition en « hiver », les ligues régionales pourront organiser une Coupe régionale interclubs Juniors 1 et moins des clubs ayant une activité compétitive estivale qui intervient dans le classement national des clubs ayant une activité compétitive en période estivale.

Date de la compétition

Durant la période de la saison estivale.

Date de la réunion technique

Laissée à l'initiative des ligues régionales.

Contenu du programme

■ Épreuves individuelles (8 en filles et 8 en garçons)

50 m nage libre, 100 m nage libre, 200 m nage libre, 50 m dos, 50 m brasse, 50 m papillon, 100 m 4 nages, 200 m 4 nages.

Classement au temps.

■ Épreuves de relais (2 en filles et 2 en garçons)

4 x 50 m nage libre, 4 x 100 m 4 nages individuel.

Classement au temps.

NB : S'agissant d'une compétition par équipe, la règle des deux départs s'applique, conformément aux dispositions particulières de la FFN pour l'application des règlements techniques de la FINA.

Jury

Le jury est constitué par l'organisateur selon les règlements sportifs FFN en vigueur.

REGLEMENT SPORTIF ESTIVAL 2019

Mode de qualification

Chaque club, pour être classé, doit avoir participé aux deux relais. Pour qu'une équipe soit classée, il est indispensable de présenter un nageur pour chaque épreuve individuelle.

Chaque équipe est composée de quatre ou cinq nageurs, un seul nageur par épreuve.

Si l'équipe est composée de quatre nageurs, chaque nageur s'engage aux deux relais et à deux épreuves individuelles.

Si l'équipe est composée de cinq nageurs, la composition de l'équipe est libre : maximum deux courses individuelles par nageur.

Un club ne peut engager une nouvelle équipe que si toutes les précédentes sont complètes (quatre nageurs minimum).

Si une équipe n'était pas complète, elle pourrait être engagée mais ne serait pas prise en compte dans les résultats.

Une deuxième et une énième équipe peuvent être engagées, sous réserve que la ou les équipes précédentes soient complètes.

Toutefois, et hors classement, des équipes mixtes ou entre plusieurs clubs pourront être engagées. Toutes les performances individuelles seront prises en compte sur le serveur fédéral, quelle que soit la configuration des équipes classées ou non.

Modalités d'engagements

Laissées à l'initiative des ligues régionales, via l'application extraNat.

Classement spécifique à la compétition

Le classement s'effectue par addition des points obtenus pour chaque équipe à la table de cotation fédérale. Les points des relais ne seront pas doublés. Un classement féminin, masculin et général seront publiés.

Récompenses

Laissées à l'initiative des ligues régionales.

REGLEMENT SPORTIF ESTIVAL 2019

| | | |
|--|--|---|
| <ul style="list-style-type: none">■ Date laissée à l'initiative des ligues régionales (période estivale)■ 2 à 4 réunions sur un ou deux jours consécutifs | <h2>Coupe Régionale interclubs toutes catégories</h2> | <ul style="list-style-type: none">■ Lieu : consulter le site internet de la ligue régionale.■ Bassin : 25 m ou 50m■ <i>Compétition référencée</i> |
|--|--|---|

Conditions d'accès

| | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none">■ Toutes catégories d'âges confondues filles et garçons■ Le pass'compétition natation course est obligatoire pour les nageurs nés en 2009 et après | <ul style="list-style-type: none">■ Compétition par équipes de clubs de 5 ou 6 nageurs |
|---|--|

| Engagements | Résultats |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none">■ Propositions extraNat : J - 12 (J : premier jour de la compétition)■ Clôture des engagements : J - 4 jusqu'à J - 2 | <ul style="list-style-type: none">■ Envoi serveur : J (dernier jour de compétition)■ Publication web : J + 1■ Réclamations : J + 8 reclamation.natation@ffnatation.fr |

Préambule

Afin de développer l'esprit d'équipe au sein des clubs ayant une activité compétitive estivale, les ligues régionales pourront organiser une Coupe régionale interclubs toutes catégories des clubs ayant une activité compétitive estivale qui intervient dans le classement national des clubs de la natation estivale.

Date de la réunion technique

Laissée au libre choix de l'organisateur.

Contenu du programme

■ Épreuves individuelles (10 en filles et 10 en garçons)

50 m nage libre, 100 m nage libre, 200 m nage libre, 50 m dos, 100 m dos, 50 m brasse, 100 m brasse, 50 m papillon, 100 m papillon, 200 m 4 nages.

Classement au temps.

■ Épreuves de relais (2 en filles et 2 en garçons)

4 x 100 m nage libre, 4 x 100 m 4 nages.

Classement au temps.

NB : S'agissant d'une compétition par équipe, la règle des deux départs s'applique, conformément aux dispositions particulières de la FFN pour l'application des règlements techniques de la FINA.

Jury

Le jury est constitué par l'organisateur selon les règlements sportifs FFN en vigueur.

REGLEMENT SPORTIF ESTIVAL 2019

Mode de qualification

Chaque club, pour être classé, doit avoir participé aux deux relais. Pour qu'une équipe soit classée, il est indispensable de présenter un nageur pour chaque épreuve individuelle.

Chaque équipe est composée de cinq ou six nageurs, un seul nageur par épreuve.

Si l'équipe est composée de cinq nageurs, un nageur ne peut participer qu'à deux épreuves individuelles et aux relais.

Si l'équipe est composée de six nageurs, la composition de l'équipe est libre : maximum deux courses individuelles par nageur.

Un club ne peut engager une nouvelle équipe que si toutes les précédentes sont complètes (cinq nageurs minimum).

Si une équipe n'était pas complète, elle pourrait être engagée mais ne serait pas prise en compte dans les résultats.

Une deuxième et une énième équipe peuvent être engagées, sous réserve que la ou les équipes précédentes soient complètes.

Toutefois, et hors classement, des équipes mixtes ou entre plusieurs clubs pourront être engagées. Toutes les performances individuelles seront prises en compte sur le serveur fédéral, quelle que soit la configuration des équipes classées ou non.

Modalités d'engagements

Laissées à l'initiative des ligues régionales, via l'application extraNat.

Classement spécifique à la compétition

Le classement s'effectue par addition des points obtenus pour chaque équipe à la table de cotation fédérale. Les points des relais ne seront pas doublés. Un classement féminin, masculin et général seront publiés.

À l'issue de la saison sportive et après les championnats régionaux interclubs dames et messieurs toutes catégories, les ligues enverront leurs résultats à la FFN pour établir un classement national interclubs 2019 toutes catégories.

Récompenses

Laissées à l'initiative des ligues régionales.

REGLEMENT SPORTIF ESTIVAL 2019

| | | |
|---|--|--|
| <ul style="list-style-type: none">■ Les samedi 24 et dimanche 25 août 2019■ 4 réunions | <h2><i>XXII^e Coupe de France de natation estivale</i></h2> | <ul style="list-style-type: none">■ Lieu : A définir■ Bassin : 25 m ou 50 m■ <i>Compétition référencée</i> |
|---|--|--|

Conditions d'accès

| | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none">■ Catégories d'âges : Juniors <p>Filles : J1 (2005), J2 (2004), J3 (2003) et J4 (2002) Garçons : J1 (2004), J2 (2003), J3 (2002) et J4 (2001)</p> | <ul style="list-style-type: none">■ Nageurs et nageuses sélectionnés par le territoire.■ Compétition par équipes régionales |
|---|--|

| Engagements | Résultats |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none">■ Propositions extraNat : du 15/08/2019 au 21/08/2019■ Liste des engagés : 22/08/2019■ Réunion technique : 23/08/2019 – 18h30 (liste de départ) | <ul style="list-style-type: none">■ Envoi serveur : J (dernier jour de compétition)■ Publication web : J + 1■ Réclamations : J + 8 reclamation.natation@ffnatation.fr |

Préambule

Les clubs ayant une activité compétitive estivale bénéficient, eux aussi, de l'organisation d'une Coupe de France estivale des Ligues réservée aux Juniors.

Elle est traditionnellement programmée durant le dernier week-end du mois d'août.

Du fait de la réorganisation territoriale, les nouvelles ligues, Occitanie et Nouvelle Aquitaine pourront présenter 1 ou 2 sélections, 1 seule sélection pour les autres ligues.

Contenu du programme

Épreuves individuelles (8 en filles et 8 en garçons)

50 m nage libre, 100 m nage libre, 50 m dos, 100 m dos, 50 m brasse, 100 m brasse, 50 m papillon, 100 m papillon.

Classement au temps.

Épreuves de relais

4 x 100 m nage libre mixte, 4 x 100 m 4 nages filles et garçons, 4 x 50 m nage libre filles et garçons et 8 x 50 m nage libre mixte.

Classement au temps.

Les séries des épreuves individuelles et relais sont élaborées à partir des temps d'engagement (les temps d'engagement apparaîtront sur les fiches).

Le dimanche après-midi, à la fin des épreuves individuelles et avant les relais, des épreuves pour les remplaçants seront organisées. 4 épreuves possibles en filles et en garçons : 100 m nage libre, 100 m dos, 100 m brasse et 100 m papillon.

NB : S'agissant d'une compétition par équipe, la règle des deux départs s'applique, conformément aux dispositions particulières de la FFN pour l'application des règlements techniques de la FINA.

Jury

Le jury est constitué par l'organisateur selon les règlements sportifs FFN en vigueur. Toutefois, la désignation des juges-arbitres et starters est du ressort de la FFN.

Dispositions particulières

Les sélections territoriales ne s'effectueront qu'avec des nageurs licenciés « compétiteurs été » dans les clubs affiliés annuellement. Pour les nageurs étrangers qui résident, en France, seulement pendant les vacances d'été, la ligue régionale concernée assume la responsabilité de la sélection du ou des nageurs.

REGLEMENT SPORTIF ESTIVAL 2019

Mode de sélection

Pour les équipes de Nouvelle-Aquitaine et Occitanie, il leur est laissé le choix de présenter 1 ou 2 équipes. Les autres ligues régionales ne présenteront qu'une sélection.

Les compositions d'équipes sont laissées à l'initiative des ligues. Chaque sélection est composée de 16 nageurs, 8 filles (deux 2005, deux 2004, deux 2003 et deux 2002) et 8 garçons (deux 2004, deux 2003, deux 2002 et deux 2001).

Chaque sélection peut choisir quatre remplaçants au maximum. Ces derniers pourront participer à la course des remplaçants (hors concours) s'ils n'ont pas réalisé les temps de qualification des courses du critérium.

Chaque sélection présente 2 nageurs et 2 nageuses (1 J1/J2 et 1 J3/J4) à chaque épreuve individuelle de 50m et de 100m. Chaque nageur(se) nage 2 épreuves individuelles, un 50m et un 100m plus les relais.

4 relais sont au programme :

- 4 x 100 4N (100m par nage) : 1 relais en fille J1/J2, un relais en fille J3/J4, un relais en garçon J1/J2 et un relais en garçon J3/J4
- 4 x 50 NL : 1 relais en fille J1/J2, un relais en fille J3/J4, un relais en garçon J1/J2 et un relais en garçon J3/J4
- 8 x 50 NL mixte : 4 filles (2 Filles J1/J2, 2 Filles J3/J4) + 4 garçons (2 Garçons J1/J2, 2 Garçons J3/J4)
- 4 x 100 NL mixte : 2 filles (1 Fille J1/J2, 1 Fille J3/J4) + 2 garçons (1 Garçon J1/J2, 1 Garçon J3/J4)

Un nageur qui abandonnerait ou qui serait disqualifié ne marquera pas de point ; il en sera de même pour les relais.

Modalités d'engagements

Laissé à l'initiative des ligues régionales, via l'interface de l'application extraNat. De plus, les responsables de ligue devront faire parvenir par courriel à la Ligue Régionale organisatrice, ainsi qu'au comité local d'organisation de la ville désignée, les documents suivants :

- Le mercredi 21 août 2019 au plus tard : la liste nominative des personnes composant la ou les délégations territoriales (nageurs, dirigeants et remplaçants) ;
- A la réunion technique du vendredi 23 août 2019, la confirmation ou modification de la composition des équipes de relais et les modifications d'équipe sur les formulaires adéquats (formulaires téléchargeables sur extraNat pocket). Il n'y aura plus de changement d'engagement individuel à l'issue de cette réunion.
- Les modifications des relais seront possibles jusqu'à ¼ heure avant le début de la réunion concernée,
- La compétition commencée, un nageur ou une nageuse blessé(e) pourra être remplacé(e), sur présentation d'un certificat médical. Pour les autres cas, le directeur technique national ou son représentant, en accord avec le président ou son délégué de la commission natation estivale, se réserve le droit d'autoriser le remplacement d'un nageur titulaire. Le nageur remplacé ne pourra plus participer à la suite de la compétition, y compris la course des remplaçants.

Aucun frais d'engagement n'est perçu.

Classement spécifique à la compétition

L'attribution des points se fait à la place, avec comme référence le nombre d'équipes présentes. La première place par épreuve se voit attribuer un nombre de points égal à : $2 \times N^* + 2$, la seconde $2 \times N$, la troisième $2 \times N - 1$, la quatrième $2 \times N - 2$, etc. Les points de relais sont doublés.

Il y aura un classement « J1/J2 filles », un classement « J1/J2 garçons », un classement « J3/J4 filles », un classement « J3/J4 garçons » et un classement général mixte toutes catégories.

Les deux relais mixtes (8 x 50 m nage libre et 4 x 100 m nage libre) sont pris en compte uniquement dans le classement général final. En cas d'égalité de points, les points obtenus par les relais départageront les équipes.

*Nombre d'équipes présentes.

Récompenses

Sept coupes seront affectées par la FFN :

- une coupe à la première sélection au classement « J1/J2 filles » ;
- une coupe à la première sélection au classement « J1/J2 garçons » ;
- une coupe à la première sélection au classement « J3/J4 filles » ;
- une coupe à la première sélection au classement « J3/J4 garçons » ;
- une coupe à la première sélection au classement général mixte féminin et masculin (toutes catégories) ;
- une coupe à la deuxième sélection au classement général mixte féminin et masculin (toutes catégories) ;
- une coupe à la troisième sélection au classement général mixte féminin et masculin (toutes catégories).

La Ligue Régionale et/ou le Comité d'organisation peuvent compléter ces récompenses, mais aucune récompense individuelle (récompenses de podiums ou de classement à la table de cotation) n'est autorisée.

REGLEMENT SPORTIF ESTIVAL 2019

Programme et horaires

Le programme est commun au critérium individuel (voir en page 19).

REGLEMENT SPORTIF ESTIVAL 2019

| | | |
|---|--|--|
| <ul style="list-style-type: none">■ Les samedi 24 et dimanche 25 août 2019■ 4 réunions | <i>1^{er} Critérium national de natation estivale</i> | <ul style="list-style-type: none">■ Lieu : A définir■ Bassin : 25 m ou 50 m■ <i>Compétition référencée</i> |
|---|--|--|

Conditions d'accès

| | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none">■ Catégories d'âges : Jeunes 3, Juniors et Seniors Filles : Nées en 2006 et avant Garçons : Nés en 2005 et avant | <ul style="list-style-type: none">■ Compétition individuelle |
|---|--|

| Engagements | Résultats |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none">■ Propositions extraNat : du 15/08/2019 au 21/08/2019■ Liste des engagés : 22/08/2019 | <ul style="list-style-type: none">■ Envoi serveur : J (dernier jour de compétition)■ Publication web : J + 1■ Réclamations : J + 8 reclamation.natation@ffnatation.fr |

Préambule

Depuis plusieurs années, il n'y avait aucune compétition individuelle d'envergure nationale. Ainsi il est proposé aux ligues de créer une compétition individuelle en même temps que la Coupe de France des Régions afin de permettre aux autres catégories (notamment aux jeunes 3 et seniors) de se confronter individuellement.

Contenu du programme

Épreuves (11 en filles et 11 en garçons)

50 m nage libre, 100 m nage libre, 200 m nage libre, 400 m nage libre, 50 m dos, 100 m dos, 50 m brasse, 100 m brasse, 50 m papillon, 100 m papillon, 200 m 4 nages.

Classement au temps.

Les 50 m et les 100m sont à la fois inscrits au programme de la Coupe de France de natation estivale et au critérium national.

Pour le 400 m nage libre, l'organisateur se réserve le droit de faire nager deux nageurs par ligne (sauf pour la série la plus rapide).

Jury

Le jury est constitué par l'organisateur selon les règlements sportifs FFN en vigueur. Toutefois, la désignation des juges-arbitres et starters est du ressort de la FFN.

Dispositions particulières

Un nageur ne peut prendre le départ que de quatre épreuves maximum sur la compétition (2 maximum par réunion). Si un nageur s'est qualifié sur moins de quatre courses, celui-ci dispose de la possibilité d'ajouter une épreuve supplémentaire au choix.

Pour les nageurs (euses) sélectionné(e)s en équipe « Coupe de France », ils bénéficient de la possibilité de nager deux épreuves individuelles supplémentaires de leur choix s'ils ont réalisé le temps de la grille de qualification.

Mode de qualification

Toutes les performances établies entre le 1er mai et 18 août 23h59 par des nageurs ayant uniquement une licence compétiteur été pourront être prises en compte pour la qualification au critérium national.

REGLEMENT SPORTIF ESTIVAL 2019

Grille de qualification en bassin de 25 m

| Epreuves | Filles | | | |
|----------|--------------------|---------------------------|---------------------------|---------|
| | Jeunes 3 (2006) | J1/J2 F (2004 et 2005) | J3/J4 F (2002 et 2003) | Séniors |
| 50 NL | 34"18 | 32"02 | 31"11 | 30"31 |
| 100 NL | 1'14"72 | 1'11"02 | 1'09"06 | 1'07"65 |
| 200 NL | 2'56"96 | 2'45"07 | 2'37"88 | 2'33"21 |
| 400 NL | 6'23"78 | 5'46"85 | 5'41"35 | 5'33"80 |
| 50 D | 41"81 | 39"17 | 38"02 | 37"27 |
| 100 D | 1'28"80 | 1'25"78 | 1'22"85 | 1'20"80 |
| 50 B | 45"31 | 43"14 | 42"49 | 41"49 |
| 100 B | 1'37"50 | 1'33"03 | 1'31"89 | 1'29"01 |
| 50 P | 39"77 | 37"00 | 36"16 | 35"10 |
| 100 P | 1'35"74 | 1'27"32 | 1'25"52 | 1'24"88 |
| 200 4N | 3'13"61 | 3'08"21 | 2'59"57 | 2'58"32 |

| Epreuves | Garçons | | | |
|----------|--------------------|---------------------------|---------------------------|---------|
| | Jeunes 3 (2005) | J1/J2 G (2003 et 2004) | J3/J4 G (2001 et 2002) | Séniors |
| 50 NL | 30"78 | 27"88 | 27"33 | 25"76 |
| 100 NL | 1'08"98 | 1'02"61 | 1'00"93 | 58"87 |
| 200 NL | 2'41"43 | 2'24"48 | 2'21"57 | 2'15"84 |
| 400 NL | 5'59"39 | 5'14"68 | 5'07"56 | 4'45"49 |
| 50 D | 37"94 | 34"28 | 33"61 | 32"04 |
| 100 D | 1'24"80 | 1'14"91 | 1'13"38 | 1'11"51 |
| 50 B | 41"61 | 37"43 | 36"40 | 34"83 |
| 100 B | 1'29"81 | 1'21"29 | 1'19"74 | 1'16"94 |
| 50 P | 35"02 | 31"77 | 30"70 | 29"71 |
| 100 P | 1'27"66 | 1'14"15 | 1'12"93 | 1'10"45 |
| 200 4N | 2'58"13 | 2'41"92 | 2'38"35 | 2'34"91 |

REGLEMENT SPORTIF ESTIVAL 2019

Grille de qualification en bassin de 50 m

| Epreuves | Filles | | | |
|----------|--------------------|---------------------------|---------------------------|---------|
| | Jeunes 3 (2006) | J1/J2 F (2004 et 2005) | J3/J4 F (2002 et 2003) | Séniors |
| 50 NL | 34"88 | 32"72 | 31"81 | 31"01 |
| 100 NL | 1'16"32 | 1'12"62 | 1'10"66 | 1'09"25 |
| 200 NL | 3'00"36 | 2'48"47 | 2'41"28 | 2'36"61 |
| 400 NL | 6'31"28 | 5'54"35 | 5'48"85 | 5'41"30 |
| 50 D | 43"31 | 40"67 | 39"52 | 38"77 |
| 100 D | 1'31"20 | 1'28"18 | 1'25"25 | 1'23"20 |
| 50 B | 46"11 | 43"94 | 43"29 | 42"29 |
| 100 B | 1'39"50 | 1'35"03 | 1'33"89 | 1'31"01 |
| 50 P | 40"37 | 37"60 | 36"76 | 35"70 |
| 100 P | 1'37"04 | 1'28"62 | 1'26"82 | 1'26"18 |
| 200 4N | 3'17"11 | 3'11"71 | 3'03"07 | 3'01"82 |

| Epreuves | Garçons | | | |
|----------|--------------------|---------------------------|---------------------------|---------|
| | Jeunes 3 (2005) | J1/J2 G (2003 et 2004) | J3/J4 G (2001 et 2002) | Séniors |
| 50 NL | 31"48 | 28"58 | 28"03 | 26"46 |
| 100 NL | 1'10"58 | 1'04"21 | 1'02"53 | 1'00"47 |
| 200 NL | 2'44"83 | 2'27"88 | 2'24"97 | 2'19"24 |
| 400 NL | 6'06"89 | 5'22"18 | 5'15"06 | 4'52"99 |
| 50 D | 39"44 | 35"78 | 35"11 | 33"54 |
| 100 D | 1'27"20 | 1'17"31 | 1'15"78 | 1'13"91 |
| 50 B | 42"41 | 38"23 | 37"20 | 35"63 |
| 100 B | 1'31"81 | 1'23"29 | 1'21"74 | 1'18"94 |
| 50 P | 35"62 | 32"37 | 31"30 | 30"31 |
| 100 P | 1'28"96 | 1'15"45 | 1'14"23 | 1'11"75 |
| 200 4N | 3'01"63 | 2'45"42 | 2'41"85 | 2'38"41 |

REGLEMENT SPORTIF ESTIVAL 2019

Modalités d'engagements

Les clubs ne peuvent engager que des nageurs ayant une licence « compétiteur été » et ayant réalisé les temps de qualification.

Engagements

Les engagements individuels au critérium national sont de 5€ par épreuve.

Classement spécifique à la compétition

Le classement est individuel au temps par catégorie.

Récompenses

Une médaille pour les vainqueurs de chaque épreuve des catégories Jeunes 3 et Seniors.

Une médaille aux trois premiers de chaque épreuve pour les catégories Juniors J1/J2 et J3/J4.

REGLEMENT SPORTIF ESTIVAL 2019

Programme de la Coupe de France et du critérium national

| Samedi matin | Samedi après-midi | Dimanche matin | Dimanche après-midi |
|---|---|--|--|
| <p>Echauffement : 8H</p> <p>Début : 9H30</p> <p>4 x 100 NL mixte (coupe)</p> <p>Pause</p> <p>50 D (critérium + coupe)</p> <p>100 B (critérium + coupe)</p> <p>400 NL (critérium)</p> | <p>Echauffement : 14H30</p> <p>Début : 15H30</p> <p>50 NL (critérium + coupe)</p> <p>200 4N (critérium)</p> <p>Pause</p> <p>4x100 4N (coupe)</p> | <p>Echauffement : 7H30</p> <p>Début : 9H</p> <p>8 x 50 NL mixte (coupe)</p> <p>Pause</p> <p>200 NL (critérium)</p> <p>50 B (critérium + coupe)</p> <p>100 P (critérium + coupe)</p> | <p>Echauffement : 13H30</p> <p>Début : 14H30</p> <p>100 NL (critérium + coupe)</p> <p>50 P (critérium + coupe)</p> <p>100 D (critérium + coupe)</p> <p>Epreuves des remplaçants</p> <p>Pause</p> <p>4 x 50 NL (coupe)</p> |